

Zeitschrift: Tätigkeitsbericht / Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege = Rapport des activités / Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1978)

Rubrik: Information, relations publiques, formation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Information, relations publiques, formation

5.1. Journée annuelle de la Fondation au «Knonauer Amt»: améliorations foncières et protection du paysage

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas au cours de la dernière guerre – époque d'intensification et d'extension des terres cultivées – que les techniques d'amélioration foncière ont occasionné au paysage les atteintes les plus irréparables et les plus importantes, mais bien dans les années soixante, époque où l'on prônait la création de nouvelles colonies agricoles hors du village ou du hameau, au milieu des terres.

De dire: «on ne peut pas tout protéger» ne doit plus servir de prétexte à tout sacrifier au nom d'une rationalisation de la production et à ne s'arrêter que «lorsque cela ne paie plus».

Nous trouvons tout-à-fait valable de maintenir une agriculture rentable et, en rationalisant, de vouloir abaisser les coûts de production et nous comprenons fort bien que ces améliorations ne peuvent être imposées de l'extérieur mais impliquent avant tout nombre de changements sociaux et économiques pour la population agricole même. Mais où est la limite? Cette problématique a fait l'objet de notre journée annuelle qui s'est tenue dans la région du «Knonauer Amt» dans le canton de Zurich. Sur le terrain, on put étudier aussi bien les répercussions négatives sur le paysage de certaines mesures de bonification poussées à l'extrême que certains cas positifs de protection d'éléments du paysage pris en compte dès le début du projet d'amélioration (voir chiffre 2.2.).

A titre d'exemple, citons le Türlensee où par des mesures «techniques» extrêmement simples on put éviter efficacement les conflits entre la protection de la nature et les loisirs: places de stationnement non goudronnées et situées à une certaine distance du lac, voies d'accès au lac interdites au public mais équipements de loisirs en des endroits de moindre valeur etc.

Il faut aussi veiller à ne pas dépasser les limites de charge du paysage en général. Autrement, nos petits îlots de nature tel le Türlensee disparaîtront: la pression sera trop forte.

Lors de cette journée, on aborda également le problème de la fameuse autoroute N 4, commencée puis abandonnée en l'attente d'une décision.

Les participants furent reçus à Mettmenstetten par le président de la commune qui leur souhaita la bienvenue. Ensuite, le conseiller d'Etat zurichois J. Stucki, directeur des travaux public, orienta l'assemblée sur les efforts entrepris par le canton en matière de protection du paysage, soulignant notamment la nécessité dans ce domaine de

constituer des réserves financières à l'avance et de ne pas reculer devant certains coûts: «cela vaut la peine car on ne gagne rien à attendre».

Aux côtés des collaborateurs de la FSPAP, plusieurs conférenciers prirent la parole: le professeur Emil Egli de Zurich, W. Bregenzer et R. Werder, ingénieurs ruraux, E. Kult, président du groupe d'aménagement régional du Knonauer Amt, H. R. Haegi, ing. agronome, et K. Hagmann, coordinateur de l'office cantonal de l'aménagement du territoire. Cette journée – à laquelle a pris part M. F. T. Wahlen, ancien conseiller fédéral et président d'honneur de la Fondation, auditeur particulièrement attentif et intéressé – s'est déroulée dans les meilleures conditions bien que certaines choses aient dû être appelées par leur nom.

Un rapport fut établi. Il comprend également plusieurs postulats sur la nécessité d'une prise en charge accrue des problèmes de paysage lors des processus d'amélioration foncière ou d'autres mesures structurelles.

5.2. Cours sur les constructions, les transformations et les reconstructions hors des zones à bâtir

Nous avons déjà abordé cette thématique au point 2.3. Ces cours, organisés en collaboration avec l'Association suisse pour le plan d'aménagement national et diverses organisations d'aménagement du territoire ont eu lieu à Spiez, Lucerne et à Coire. Ils furent très bien fréquentés.

Le travail de groupe fut particulièrement productif et donna de précieuses indications concernant ce secteur de l'aménagement du territoire, neuf encore du point de vue juridique, mais aux implications et aspects multiples: grandeur et structure des exploitations agricoles, viabilisation, problèmes de cadastre et d'architecture, assurance des dégâts élémentaires etc.

Des recommandations destinées aux autorités cantonales et concernant le traitement des demandes de construction du point de vue de la protection des sites ont été publiées dans la revue «Plan» no 7/8 1978, page 19.

5.3. Presse, radio, télévision

Diverses questions de fond ou concernant des cas particuliers sur la protection, l'aménagement ou l'entretien du paysage ont été traitées dans de nombreux articles.

Les services de presse suivants furent publiés:

- Le Jungfrauoch défiguré
(no 22 français et allemand)
- Aménagement du territoire et protection du paysage
(no 23 français et allemand)
- La «Lex Furgler» – une simple farce?
(no 24 français, allemand et italien)
- Fanatisme dans la construction de nouvelles forces hydrauliques?
(no 25 allemand)
- Le revers de la médaille des forces hydrauliques
(no 26 allemand)
- Gigantisme dans l'aménagement des pistes de ski
(no 27 allemand)

Le directeur de la Fondation prit part à un voyage d'étude de 4 jours au Tirol au cours duquel le professeur Schiechtl montra les nombreuses applications des méthodes «d'Ingenieurbiologie». Sous le titre «Es geht auch ohne Beton» un article se rapportant à ce thème fut publié dans le Tages Anzeiger Magazin no 40 du 7 octobre 1978.

En collaboration avec la Fondation, la télévision Suisse-alsacienne tourna un film de 15 minutes sur l'aménagement des pistes de ski, et leurs conséquences. Le film fut retransmis deux fois en février.

Au printemps dernier, la chaîne de radio française «France Culture»registra sur les lieux une série de 12 émissions sur le Tessin. B. Lieberherr en assura la partie concernant les ressources naturelles et le paysage. Ces émissions ont déjà été diffusées deux fois.

En juillet, l'Université populaire du Jura, en collaboration avec la Fondation a organisé un cours de trois jours sur le thème: paysage et photographie. La télévision et la radio romandes ont largement rendu compte de cette expérience.

La Fondation a pris une part active à la journée nationale des «sentiers pour piétons» qui s'est tenue le 10 septembre à Laupen. Cette journée avait pour but une démonstration populaire en faveur de l'initiative pour les sentiers pour piétons dont le contre-projet était encore à l'examen auprès du Conseil d'Etat. A cette occasion la radio a retransmis une émission en faveur de cette initiative populaire reprenant divers postulats exprimés par la FSPAP il y a déjà quelque temps: création de zones sans voitures, construction d'un réseau de circulation pour diverses activités non motorisées (marche, vélo, équitation, ski de fond, canoé/kayak etc.).

Le Conseil d'Etat ayant adopté le contre-projet, l'initiative fut retirée. Au cours de cette année, B. Lieberherr et H. Weiss ont tenu de nombreuses conférences sur divers sujets touchant la protection et l'aménagement du paysage. De plus, ils ont dispensé plusieurs cours à l'EPFL et à l'EPFZ.